

Didier Chapuis, Syndic de Penthaz/VD

# «Nous sommes à la campagne, mais proches de tout!»

*Small is beautiful!* Ce n'est pas la charmante commune vaudoise de Penthaz qui fera mentir l'adage. S'étendant sur 3,8 km<sup>2</sup>, Penthaz connaît un développement régulier de sa population, séduite par un cadre campagnard tout en bénéficiant de la proximité de Lausanne, comme l'explique Didier Chapuis, Syndic de la commune. Des projets importants, comme l'extension du site scolaire, en cours, ou l'aménagement de la zone de la gare, à l'étude, témoignent du dynamisme de Penthaz.

**- Comment la commune a-t-elle évolué ces dix dernières années?**

- La commune n'a pas connu d'évolution trop importante: jusqu'en 1986, elle comptait 2000 habitants. Le nombre est passé à 3000 autour de 2015 et aujourd'hui nous sommes 3200 résidents.

Cette évolution régulière convient bien à la Municipalité. Nous n'observons pas d'explosion démographique, ce qui permet d'accompagner la progression de la population plus facilement, notamment en ce qui concerne les infrastructures.

Les nouveaux arrivants, en particulier les familles, viennent s'installer dans la commune pour la qualité de vie et le petit côté campagne qu'elle conserve. Le fait de bénéficier d'une desserte très performante en matière de transports publics - trains,

bus et funiculaire (jusqu'à Cossonay) - est aussi un atout.

Par ailleurs, nous avons la chance d'avoir des loyers légèrement plus abordables qu'ailleurs dans le canton.

**- Où en est le plan d'affectation communal?**

- La première demande de crédit a été initiée en 2005 et le Conseil communal a accepté le préavis en juin 2024. Le plan n'est encore pas finalisé, car il reste encore quelques oppositions à traiter; il faudra ensuite que le Conseil d'Etat le valide. Mais il est évident que les quinze à vingt prochaines années vont être marquées par une densification du centre de notre localité, ce qui veut dire une augmentation de la population d'environ 750 per-



Didier Chapuis.

COMMUNE DE PENTHALAZ

**CASASOFT**      Logiciel immobilier      Site d'agence      Site de promotions

propose des outils numériques de commercialisation immobilière, du logiciel de courtage aux sites internet d'agence ou de promotions.

[www.casasoft.ch](http://www.casasoft.ch)



**Verdoyante et bucolique.**

sonnes. Cependant, nous ne disposons plus de terrains à bâtir.

**- Des projets immobiliers sont-ils en cours?**

- Une fois que le plan d'affectation communal entrera en force, certaines parcelles vont être densifiées. Cela concerne plutôt l'hypercentre. Il s'agit d'un rayon d'environ 500 mètres autour de la gare où nous sommes contraints de densifier. Il faut préciser que cette décision ne relève pas de la commune, mais du canton. La densification se fera sous différentes formes. Dans le quartier de Praz-Gérémoz, par exemple, il

est prévu de rehausser d'un étage certains immeubles. Cet aménagement du territoire va s'accompagner d'études de mobilité, notamment en ce qui concerne les piétons, ainsi que les véhicules motorisés qui sont nombreux à traverser la commune.

L'interface de la gare, qui se situe sur la commune de Penthallaz, est un dossier d'envergure. Comment va-t-on faire pour accueillir les bus, pour qu'ils puissent tourner, manœuvrer sur le site de la gare? Actuellement, les bus articulés ne sont pas en mesure de le faire. Des études sont donc en cours.

Concernant le début des travaux, le chantier dépend des CFF, qui doivent d'abord

démonter certains rails. Les prévisions sont à l'horizon 2028 ou 2029.

Un autre dossier important pour la commune est l'avenir du site des anciens Grands moulins de Cossonay.

**- Où en est-on?**

- Nous sommes en train d'élaborer un plan partiel d'affectation concernant le quartier des Grands Moulins. Aucun projet n'est encore arrêté, mais il est certain qu'il n'y aura pas de logement et que ce périmètre restera une zone d'activité mixte avec une prédominance des activités productives et un peu de tertiaire. ▶



**- Comment se fait l'intégration des nouveaux habitants dans la commune?**

- Elle se passe bien, mais les gens qui arrivent actuellement et qui habitent dans les nouveaux quartiers sont probablement moins actifs au sein de la commune. Ils sont un peu plus pendulaires. Ils ont leur logement ici et prennent les transports publics ou leur voiture pour se rendre au travail.

**- Quelle est votre politique d'aménagement de pistes cyclables?**

- Nous intégrons systématiquement une piste cyclable lorsque nous refaisons une route, par exemple. Nous allons aussi mandater un bureau d'études pour analyser comment lier les trois sites principaux de la commune - la gare, le centre et le haut de la localité - que ce soit à pied ou à vélo.

**- Qu'en est-il des infrastructures communales?**

- Nous sommes en train de réaliser l'extension du site scolaire du Cheminet avec l'association ASIVenoge. Les travaux, qui sont déjà bien avancés, portent au total

sur quatre bâtiments, huit nouvelles salles de classe, une salle de gym, une cantine scolaire et une unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Il s'agit d'un projet d'importance puisque le crédit voté est de 35 millions de francs. Les huit salles de classes et le bâtiment administratif seront prêts pour la rentrée d'août 2025. La nouvelle salle de gym et la cantine scolaire sont prévues pour 2026.

Nous menons aussi une réflexion concernant la piscine, dont les installations sont vraiment vieillissantes.

La commune avait aussi racheté une vieille ferme au centre du village il y a quelques années; elle va être prochainement démolie et nous allons réfléchir à l'utilisation future de cet espace.

**- Quelle est votre politique énergétique?**

- Chaque fois que nous en avons la possibilité, nous installons des panneaux solaires. Les lampadaires sont désormais équipés d'ampoules peu énergivores et nous avons mis en place un éclairage qui diminue automatiquement à partir d'une certaine heure.

Quant au collège, son toit a été recouvert de panneaux solaires, ce qui n'était pas prévu à l'origine.

**- Menez-vous des actions en faveur de la biodiversité?**

- Oui et depuis de nombreuses années. Par exemple, toute une partie d'un bois est protégée pour une période de cinquante ans. Des aménagements ont aussi été faits pour les batraciens. ■

PROPOS RECUEILLIS  
PAR VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

**Pionnière**

La piscine de Penthaz est l'une des premières piscines en plein air du canton de Vaud. «Elle a été ouverte en 1961 et a la particularité d'être gérée et financée par la commune, explique Didier Chapuis. Quand il fait beau, sur la terrasse, on a l'impression d'être en vacances».

**Votre installation électrique nécessite-elle un contrôle?**

**Securelec évidemment!**



- Faites confiance à de vrais professionnels de la sécurité électrique: **Securelec c'est plus de 20 ans d'existence et 400 ans d'expérience humaine cumulée!**
- Securelec ne réalisant pas d'installations électriques garde une parfaite neutralité dans l'expertise de vos installations.
- Vous profitez aussi de conseils et d'expertises dans le domaine de la thermographie et des perturbations.
- Vous avez un seul partenaire pour toute la région lémanique.



Installations électriques: expertise et conseil



**Votre sécurité, notre priorité**

Securelec, organisme d'inspection accrédité depuis 2005

**GE** Case postale 2007 - 1227 CAROUGE  
Tél. 022 308 16 20 - Fax 022 308 16 30  
securelec@securelec.ch

**VD** Case postale 297 - 1024 ECUBLENS  
Tél. 021 632 80 20 - Fax 021 632 80 25  
securelec-vd@securelec.ch

[www.securelec.ch](http://www.securelec.ch)